



Comité du Pas De Calais de Tennis de Table

SAISON 2026 – 2027 : TARIFS APPLICABLES AU 1^{er} Juillet 2026

Tous les tarifs et remboursements s'appliquent au titre des actions de la saison 2026-2027

Frais d'arbitrage aux épreuves départementales

Indemnités arbitrage et juge-arbitrage

	1/2 journée	Journée
Juge-arbitre (toutes compétitions hors CF)	36,00 €	56,00 €
Juge-arbitre (Critérium Fédéral Départemental – Tour 1 à 4)	55,00 €	
Juge-arbitre adjoint (toutes compétitions hors CF)	25,00 €	45,00 €
Arbitre (toutes compétitions dont CF)	20,00 €	40,00 €

Indemnité complémentaire

JA (Indemnité pour la préparation hors Critérium Fédéral)	20,00 €	30,00 €
---	---------	---------

Arbitres et JA : frais de déplacement/km		0,35 €
--	--	--------

Membres du Comité Directeur, des Commissions et des Groupes de Travail

+ frais éventuels de péage avec justificatifs	sur justificatifs	
Frais de déplacement kilométriques	0,35 €	

Indemnités versées aux clubs

	2026-2027	2026-2027
	1/2Journée	Journée
Critérium Fédéral et Epreuves Départementales	2,50 €	5,00 €

sur la base du nombre de tables prévu pour la compétition et validé par les Responsables du Critérium Fédéral

à condition d'avoir satisfait entièrement aux conditions fixées par le cahier des charges DONT la fourniture des balles

Pénalités Financières (Championnat par équipes)

	2026-2027
Non transmission des résultats et/ou feuille de rencontre sur SPID :	40,00 €
Composition d'une équipe bénéficiant d'un forfait ou d'exemption non envoyée : (pour l'équipe qui bénéficie du forfait ou exemptée)	40,00 €
Joueurs ou Joueuses d'une équipe ne portant pas le même maillot. (1 ^{ère} fois → avertissement)	40,00 €
Non justification d'abandon avant le mardi qui suit l'épreuve (championnat et C.F)	40,00 €
Forfait en Championnat par équipes Adultes et Jeunes	40,00 €

ATTENTION : Application des règlements Sportifs concernant les indemnités de déplacement

RS-Art. II.709.2 : « Lors d'une rencontre de championnat sans rencontre retour, la sanction envers l'équipe fautive est la suivante : confiscation de la caution et règlement à l'organisme de l'échelon concerné d'une somme correspondant aux frais de déplacement aller et retour »

Pénalités Financières (Absences ou Forfaits non excusés)

	2026-2027
Coupe Nationale Vétérans	40,00 €
Critérium Départemental Vétérans	40,00 €
Tops Départementaux	40,00 €
Finales Individuelles par Classement	40,00 €
Finales Individuelles Jeunes	40,00 €
Absence au CF sans excuse	40,00 €



cdtt@sport62.fr
https://cd62tt.blog
Comité Départemental du Pas-de-Calais
De Tennis de Table
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9 rue Jean BART - 62143 ANGRES
☎ : 03 21 72 67 34

